

# Soins informels non rémunérés

par Nancy Zukewich

La prestation de soins englobe une grande diversité de fonctions, notamment s'occuper des autres, répondre à leurs besoins et les aider. Si certaines de ces activités sont effectuées contre rémunération par des fournisseurs de soins comme les

travailleurs des services à l'enfance, les infirmières, les fournisseurs de soins à domicile et les médecins, certaines sont aussi effectuées gratuitement par des bénévoles, des amis ou des parents. Les membres de la famille sont traditionnellement la principale source de

soins et de soutien non rémunéré, puisque la prestation de soins suppose qu'il y a généralement un lien émotif ou psychologique entre l'aidant et la personne aidée. Bien que la plupart des femmes soient actives sur le marché du travail, elles continuent à

## TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données dont il est question dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998 et portent sur l'emploi du temps. Bien que d'autres enquêtes de Statistique Canada recueillent des données sur le travail non rémunéré<sup>1</sup>, l'enquête sur l'emploi du temps est la source des estimations officielles de la valeur du travail domestique non rémunéré dans le cadre de comptabilité nationale. L'enquête utilise la méthode du journal, une technique de collecte qui sert largement pour recueillir de l'information détaillée et précise sur les activités quotidiennes<sup>2</sup>.

On demandait aux répondants d'inscrire l'heure du début et de la fin de chacune de leurs activités quotidiennes, représentées par un des 177 codes d'activités. Des entrevues ont été menées dans les 10 provinces sur une période de 12 mois auprès de plus de 10 700 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. Cette analyse est axée sur le volume et la valeur du travail non rémunéré mesurés en fonction du temps. La valeur du travail est dérivée du recensement démographique<sup>3</sup>.

Il n'existe aucune définition internationalement reconnue du travail non rémunéré<sup>4</sup>. Dans la présente étude, le travail non rémunéré comprend les activités utilisées par Statistique Canada dans un cadre de comptabilité nationale<sup>5</sup>. Cela comprend le travail domestique (comme la préparation des repas, l'entretien ménager et l'entretien des résidences), les courses, les soins et

l'aide aux membres du ménage, les autres types d'aide et les soins offerts à d'autres ménages, le travail bénévole effectué par l'intermédiaire d'organismes et les déplacements liés au travail non rémunéré<sup>6</sup>.

L'aide et les soins informels non rémunérés comprennent les activités d'aide et de soins fournis de manière non professionnelle à des personnes par d'autres personnes et, à ce titre, excluent explicitement le travail bénévole effectué par l'intermédiaire d'organismes. Les différences signalées dans le temps moyen consacré aux activités par participant sont significatives à un niveau de 95 %.

1. I. Macredie et D. Sewell, *Mesure et évaluation du travail non rémunéré à Statistique Canada*, produit n° 71F0023XIF au catalogue de Statistique Canada, 1999.
2. B. Paillé, *Estimation du temps consacré aux activités productives non rémunérées au Canada, 1992 : évaluation des données de l'Enquête sociale générale*. Document de travail de l'Enquête sociale générale, 1994.
3. M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : comparaison entre 1992 et 1998*, document technique, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.
4. Statistique Canada, *Travail non rémunéré des ménages : Mesure et évaluation*, produit n° 13-603-MPF1995003 au catalogue, 1995.
5. Ce groupe de codes d'activités est plus restrictif que la définition du travail non rémunéré proposée dans *Enquête sociale générale, cycle 12 : l'emploi du temps (1998) — Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur*, produit n° 12M0012GPF au catalogue de Statistique Canada.
6. Statistique Canada, *op. cit.*, 1995.

accomplir la plus grande partie du travail non rémunéré, y compris les soins aux enfants, aux personnes âgées, aux malades ou aux personnes ayant des incapacités<sup>1</sup>.

Les tendances comme le vieillissement de la population et la présence accrue des femmes dans la population active ont généré un intérêt croissant pour les questions relatives à la prestation de soins non rémunérés. La Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada affirme : « Les aidants naturels jouent un rôle essentiel dans la prestation des services de soins à domicile et dans la santé et le soin de leurs familles et amis. » Il est donc important de faire la différence entre la prestation des soins et les autres types de travaux non rémunérés parce que la prestation des soins a une valeur pour la société en plus d'avoir une valeur personnelle pour les aidants naturels et les personnes aidées<sup>2</sup>. Par exemple, si les soins ne sont pas fournis de façon informelle par la famille et les amis, dans plusieurs cas, la société prend à sa charge la prestation de ces services. La mesure et l'attribution d'une valeur à cette prestation informelle non rémunérée est une étape clé pour la création d'outils permettant de mieux comprendre comment les coûts sociaux et économiques liés à notre subsistance et à celle de nos dépendants, ainsi qu'au maintien de notre capacité de nous livrer à des activités productives, sont partagés entre les particuliers, les ménages avec famille, les collectivités, le marché et le gouvernement<sup>3</sup>.

La présente étude examine, à l'aide de données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1998, le temps consacré à la prestation de soins informels (c'est-à-dire non professionnels) non rémunérés, selon le sexe et l'âge des aidants naturels, leur lien avec les personnes aidées et la valeur marchande de cette forme de travail non rémunéré. Dans le cadre du présent article, la prestation de soins non professionnels non rémunérés est définie

comme l'aide et les soins fournis par des particuliers aux membres de leur ménage et aux personnes qui vivent dans d'autres ménages, et tient compte également des déplacements liés aux soins et aux services d'aide. Le temps passé à aider autrui par l'intermédiaire d'organismes bénévoles est toutefois exclu.

### La plupart des soins informels sont fournis à des membres du ménage

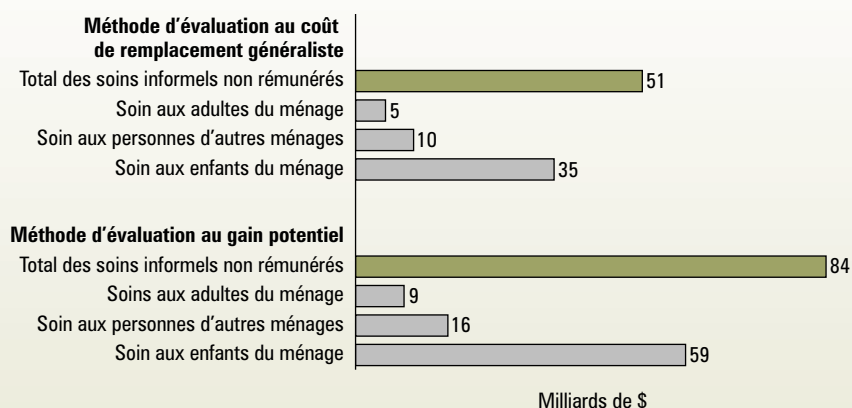
L'aide et les soins non professionnels non rémunérés représentent une part considérable de l'ensemble du temps consacré au travail non rémunéré. En 1998, les Canadiens de 15 ans et plus ont accumulé un total de 30 milliards d'heures<sup>4</sup> de travail non rémunéré, dont 5 milliards d'heures (18 %) ont été consacrées à l'aide et aux soins informels. Au total, 8 heures sur 10 d'aide non rémunérée ont été consacrées à un membre du ménage par un membre de ce ménage (la plupart du temps un membre de la famille). De plus, 70 % de ces heures ont été consacrées à des soins aux enfants<sup>5</sup> et 10 % à des soins aux adultes, y compris les adolescents de 15 ans et plus<sup>6</sup>.

En 1998, plus de 6 heures sur 10 (64 %) de soins non professionnels ont été fournis par des femmes, principalement en raison de leur part de responsabilité disproportionnée quand il s'agit de prodiguer des soins non rémunérés aux enfants. Les soins les plus fréquents dispensés aux enfants sont les soins physiques et personnels (44 % des heures). La proportion du temps consacré par les femmes aux activités quotidiennes d'éducation et de soins personnels et physiques (aide, enseignement, réprimande, etc.) était particulièrement élevée.

Le temps passé à conduire des personnes aux différentes activités et rendez-vous, y compris le temps d'attente pendant les déplacements, représente une part importante du temps (55 % des heures) consacré à l'aide aux adultes du ménage. Les soins

médicaux ne représentent toutefois que 10 % du temps consacré à des soins aux adultes. Environ le tiers (35 %) de toutes les heures a été consacré à « d'autres soins et aide », ce qui englobe une série d'activités quotidiennes non médicales comme laver les cheveux d'un conjoint ou d'une conjointe ayant

1. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-XPF au catalogue, 2000; R. Coleman, *The Economic Value of Unpaid Housework and Childcare in Nova Scotia*, Module deux de *Measuring Sustainable Development: An Application of the Genuine Progress Index to Nova Scotia*, GPI Atlantic, Halifax, 1998; N. Keating, J. Fast, J. Frederick, K. Cranswick et C. Perrier, *Soins aux personnes âgées au Canada : contexte, contenu et conséquences*, produit n° 89-570-XPF au catalogue de Statistique Canada, 1999.
2. C. Vincent et F. Wooley, « Taxing Canadian families: What's fair, what's not », *Choices*, 2000, vol. 6, n° 5, site Web IRPP; M. Eichler, « And the work never ends: feminist contributions », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 1985, n° 22, p. 619 à 644.
3. D. Heal, F. Woolley et M. Luxton, « How families cope and why policymakers need to know », *Réseaux canadiens d'études de recherches en politiques publiques*, étude n° F02, 1998.
4. Pour obtenir le volume annuel du travail non rémunéré, la somme des heures par jour a été multipliée par 365.
5. L'enquête sur l'emploi du temps mesure uniquement les activités principales du répondant. Puisque cette valeur comprend uniquement le temps où la prestation de soins aux enfants était la principale activité du répondant, cette enquête sous-estime donc le temps total consacré à des soins aux enfants. Les soins aux enfants comme activité principale représente environ le quart du temps total consacré à des soins aux enfants (incluant le temps où le répondant faisait autre chose, en plus de prendre soin des enfants, selon l'évaluation établie à partir du journal des soins aux enfants, variable C6DUR.
6. En 1998, près de 3 personnes sur 10 (29 %) qui donnaient des soins informels à un membre adulte du ménage avaient au moins un enfant de 15 à 18 ans vivant à la maison.



Sources : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et Division des comptes des revenus et des dépenses (estimation des salaires).

une incapacité, aider un époux ou une épouse à corriger les travaux de ses étudiants ou parler avec l'éducateur d'un fils handicapé de 17 ans.

### Le gardiennage est le moyen le plus courant d'aider les membres du ménage

En tout, près de 20 % des heures consacrées aux soins informels l'ont été au profit d'une personne ne vivant pas dans le même ménage. En 1998, les Canadiens ont passé trois fois plus d'heures à fournir des soins non professionnels à des membres d'autres ménages (1 milliard d'heures) qu'à faire du travail bénévole officiel par l'intermédiaire d'organismes (300 millions d'heures), comme l'a mesuré l'ESG.

Le gardiennage non rémunéré représente la plus grande partie du temps consacré à l'aide et aux soins informels dispensés à des personnes ne vivant pas dans le même ménage. Les soins aux enfants représentaient 32 % des heures de cette catégorie. Le temps passé à aider une autre personne et à se déplacer, par exemple conduire un voisin à l'aéroport, représentait 26 % des heures de cette catégorie. L'aide pour l'entretien d'une maison et les réparations ainsi que les autres formes d'aide non rémunérée (non classées

ailleurs) représentaient 15 % et 14 % du temps. Le reste du temps était consacré aux travaux ménagers et à la préparation des repas (5 %), à des soins aux personnes ayant des incapacités ou aux malades (4 %) et aux déplacements pour des activités liées à l'aide et aux soins, comme le fait de conduire jusqu'au domicile un parent pour l'aider à accomplir ses travaux ménagers (4 %).

Certaines activités liées à l'aide et aux soins non professionnels donnés aux personnes n'appartenant pas au ménage ne sont pas calculées comme des soins lorsqu'ils sont fournis à une personne appartenant au ménage. Par exemple, les activités comme le nettoyage de la maison, la préparation de repas ou la réparation d'appareils appartiennent à la catégorie « aide » si elles sont effectuées pour des personnes d'autres ménages, mais ne sont pas prises en compte si elles sont accomplies dans le domicile de l'aidant.

### La plupart des soins informels sont prodigués par des femmes

La part de la population qui participe à une activité (taux de participation) et le temps que les participants consacrent aux soins non professionnels influent sur le nombre total d'heures consacré à l'activité.

Si la plupart des Canadiens font un peu de travail non rémunéré pendant une journée typique, la prestation de soins informels non rémunérés est une activité beaucoup moins courante. En tout, 9 personnes sur 10 ont effectué une certaine forme de travail non rémunéré pendant une journée donnée en 1998, mais seulement 1 personne sur 3 a dispensé des soins non professionnels ou de l'aide. Les femmes sont sensiblement plus susceptibles que les hommes de faire du travail non rémunéré, incluant l'élément de soins informels et, lorsqu'elles le font, elles consacrent plus de temps à ces activités.

Par exemple, 34 % des femmes ont participé à une certaine forme d'aide ou de soins informels pendant un jour moyen, comparativement à 25 % des hommes. Ces femmes ont consacré 2,1 heures par jour à ces activités, comparativement à 1,8 heure pour ce qui est des hommes. Ces différences sont en grande partie liées au fait qu'un plus grand nombre de femmes dispensaient des soins non professionnels non rémunérés aux enfants, dans une proportion de 24 % comparativement à 16 % chez les hommes. De plus, les femmes ayant fourni des soins aux enfants consacraient une demi-heure de plus par jour à ces activités que leurs homologues masculins.

### Les mères sont plus susceptibles de prodiguer des soins physiques aux enfants

Les mères sont plus susceptibles que les pères de prodiguer des soins quotidiens de routine et des soins physiques. Par exemple, les mères étaient deux fois plus susceptibles que les pères de dispenser des soins physiques aux enfants, de les transporter d'un endroit à l'autre et de les aider dans leurs activités scolaires. Cependant, les mères et les pères étaient également susceptibles de participer aux jeux et à « d'autres » formes d'aide et de soins aux enfants.

		Nombre d'heures par année (millions)	Distribution des heures selon le sexe (%)	Taux de participation (%)	Moyen d'heures par jour <sup>1</sup> par participant
<b>Aide et soin aux enfants du ménage</b>	<b>Les deux sexes</b>	<b>3 870</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>2,2</b>
	Femmes	2 630	68	24	2,4
	Hommes	1 240	32	16	1,8*
Soins physiques	Les deux sexes	1 750	100	16	1,3
	Femmes	1 280	73	21	1,4
	Hommes	470	27	11	1,0*
Cours et études	Les deux sexes	540	100	7	0,9
	Femmes	400	75	10	1,0
	Hommes	130	25	4	0,8*
Soins médicaux	Les deux sexes	60	100	1	1,4
	Femmes	50	77	1	1,4
	Hommes	10	23	F	F
Jeux et autres formes d'aide et de soins	Les deux sexes	1 060	100	8	1,4
	Femmes	600	57	10	1,4
	Hommes	450	43	7	1,4
Déplacements connexes	Les deux sexes	460	100	8	0,7
	Femmes	300	65	10	0,6
	Hommes	160	35	5	0,7
<b>Aide et soins aux adultes du ménage</b>	<b>Les deux sexes</b>	<b>540</b>	<b>100</b>	<b>5,7</b>	<b>1,1</b>
	Femmes	280	52	5,7	1,1
	Hommes	260	48	5,8	1,0
Soins personnels et autres	Les deux sexes	190	100	2,1	1,0
	Femmes	120	65	2,6	1,1
	Hommes	70	35	1,7	0,9
Soins médicaux	Les deux sexes	60	100	0,5	1,2
	Femmes	30	57	0,6	1,2
	Hommes	20	43	0,4	1,3
Déplacements connexes	Les deux sexes	300	100	4,0	0,8
	Femmes	130	42	3,6	0,8
	Hommes	170	58	4,4	0,9
<b>Aide et soins aux personnes d'autres ménages</b>	<b>Les deux sexes</b>	<b>1 050</b>	<b>100</b>	<b>7,0</b>	<b>1,7</b>
	Femmes	580	56	7,8	1,7
	Hommes	470	44	6,2	1,7
Entretien ménager et préparation des repas	Les deux sexes	60	100	0,3	2,0
	Femmes	30	57	0,5	1,6
	Hommes	30	43	F	F
Entretien de la maison	Les deux sexes	170	100	0,7	2,6
	Femmes	50	32	0,6	2,0
	Hommes	110	68	0,9	3,0*
Aide pour les déplacements	Les deux sexes	280	100	4,3	0,8
	Femmes	20	51	4,3	0,7
	Hommes	140	49	4,0	0,8
Soins aux malades ou aux personnes ayant des incapacités	Les deux sexes	40	100	0,4	1,5
	Femmes	20	63	0,4	1,3
	Hommes	10	37	F	F
Garde d'enfants non rémunérée	Les deux sexes	340	100	1,9	2,9
	Femmes	260	76	1,9	3,0
	Hommes	80	24	0,7	2,7
Autre aide non rémunérée	Les deux sexes	60	100	1,5	1,3
	Femmes	30	43	1,5	1,0
	Hommes	20	57	1,2	1,7

\* Différence significative par rapport aux femmes ( $p < 0,05$ ).

F Nombre trop petit pour constituer une estimation fiable.

<sup>1</sup> Moyenne établie sur une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

En outre, les mères consacrent au moins autant de temps que les pères à toutes les formes de soins aux enfants. Par exemple, les femmes qui donnaient des soins physiques aux enfants passaient près d'une demi-heure de plus par jour à effectuer ces tâches que les hommes, ce qui représentait 1,4 heure contre 1,0 heure. Les femmes qui donnaient des soins médicaux à leurs enfants le faisaient pendant en moyenne 1,4 heure par jour, mais le nombre d'hommes offrant ce type de soins n'était pas suffisamment élevé pour établir une estimation statistiquement fiable. Le temps moyen consacré aux activités scolaires, aux déplacements des enfants et aux autres formes d'aide et de soins aux enfants ne différait pas de manière significative entre les aidants naturels masculins et féminins.

### Moins de Canadiens fournissent des soins non professionnels aux adultes

La proportion d'aide que les Canadiens fournissent aux adultes faisant partie ou non du ménage est beaucoup plus faible que la proportion de soins qu'ils fournissent aux enfants. Pendant une journée typique de 1998, seulement 6 % des hommes et 6 % des femmes fournissaient des soins à des adultes de leur ménage, tandis que 8 % des femmes et 6 % des hommes aidaient des adultes d'autres ménages. Par contre, 24 % des femmes et 16 % des hommes fournissaient des soins non rémunérés à des enfants.

Les déplacements effectués en vue de fournir de l'aide à des adultes du ménage ou d'autres ménages étaient l'activité la plus courante pratiquée par 4 % des Canadiens. Pendant un jour moyen, seulement 2 % des Canadiens ont fourni des soins personnels et 1 %, des soins médicaux à un adulte du ménage. Les hommes et les femmes qui fournissaient des soins consacraient environ le même nombre d'heures chaque jour à ces activités.



Cependant, les hommes consacraient plus de temps aux activités « à prédominance masculine » et les femmes, aux activités « à prédominance féminine ». Par exemple, les hommes qui assuraient l'entretien d'une maison pour des adultes qui ne sont pas membres d'un ménage y consacraient 3 heures par jour, comparativement à 2 heures par jour chez les femmes.

Dans le cas des activités « à prédominance féminine », les femmes qui faisaient des travaux ménagers ou la cuisine pour d'autres ménages y consacraient 1,6 heure par jour, alors que celles qui s'occupaient de personnes malades ou ayant des incapacités consacraient 1,3 heure à ces tâches. Trop peu d'hommes participaient à ces activités pour qu'on puisse produire des estimations statistiquement fiables du temps moyen par participant. Enfin, même si ce sont essentiellement des femmes qui offraient des services de gardiennage gratuits à d'autres ménages, le temps consacré par les femmes et les hommes à cette activité ne différait pas beaucoup et représentait 3,0 heures contre 2,7 heures respectivement.

#### **Quatre fournisseurs de soins informels sur 10 sont des femmes de 25 à 44 ans**

La responsabilité des soins non professionnels incombe surtout aux personnes de 25 à 44 ans, en particulier aux femmes. C'est la période de la vie où les gens sont les plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail. Les femmes de ce groupe d'âge représentaient près que 40 % des aidants naturels de soins informels, alors que les hommes de ce groupe d'âge représentaient environ 25 %.

En fait, les femmes de 25 à 44 ans étaient proportionnellement beaucoup plus nombreuses à fournir la plupart des types de soins, y compris ceux donnés aux enfants, les soins personnels aux adultes du ménage ainsi que l'aide aux déplacements, les

travaux ménagers et la préparation des repas, et les autres formes d'aide non rémunérée aux adultes d'autres ménages. Si plusieurs de ces tâches sont traditionnellement réservées aux femmes, autant de femmes que d'hommes de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans ont procuré des services de transport à des adultes du ménage et ont assuré l'entretien d'une maison pour des personnes d'autres ménages — deux activités traditionnellement masculines. Les services non rémunérés de gardiennage et de soins aux personnes ayant des incapacités ou aux malades d'autres ménages étaient principalement dispensés par des femmes de 45 à 64 ans.

#### **La plupart des soins fournis dans d'autres ménages le sont pour des membres de la famille**

Comme il fallait s'y attendre, les membres de la famille sont les bénéficiaires de la plupart des services d'aide et de soins offerts aux membres d'autres ménages. En tout, 60 % de l'ensemble du temps consacré à aider et soigner des personnes d'autres ménages était réservé aux membres de la famille. Cela s'applique pour tous les types d'aide et de soins. Par exemple, 80 % du temps consacré au gardiennage et 73 % du temps consacré aux soins des personnes malades ou ayant des incapacités l'était pour des membres de la famille, ce qui reflète bien la nature personnelle,

physique et émotionnelle de ces formes de soins. Cependant, la différence entre le temps consacré aux membres de la famille et celui consacré aux personnes d'autres ménages est moins considérable dans le cas des autres activités.

#### **Que valent ces services<sup>7</sup>?**

Une des méthodes servant à estimer la valeur du travail non rémunéré est celle de l'évaluation au coût de remplacement généraliste<sup>8</sup>, qui fait référence au taux horaire d'un travailleur domestique employé à temps plein toute l'année. Cette méthode a permis d'évaluer les soins non professionnels non rémunérés à 50,9 milliards de dollars en 1998. Cette valeur est supérieure à celle du revenu du travail<sup>9</sup> généré par les industries de soins de santé et d'aide sociale (42,1 milliards de dollars), par les services d'éducation (40,1 milliards de dollars) ou par l'industrie de la finance, des assurances et de l'immobilier (43,4 milliards de dollars). La part de soins non informels non rémunérés attribuée à des « soins aux enfants » avait une valeur de 35,3 milliards de dollars, et est légèrement inférieure à celle du revenu du travail généré par l'administration publique (36,3 milliards de dollars), le commerce de détail (36,7 milliards de dollars) ou par l'industrie de la construction (36,8 milliards de dollars). La valeur de l'aide et des soins fournis à des personnes d'autres ménages a été

7. En raison des niveaux d'agrégation auxquels les taux d'évaluation sont appliqués, les estimations de valeurs citées dans la présente étude diffèrent légèrement de celles qu'on trouve dans M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : comparaison entre 1992 et 1998*, document de travail technique, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.

8. Statistique Canada préfère la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste pour évaluer le travail domestique non rémunéré, parce qu'elle est conforme aux principes de comptes nationaux de valeur économique. Pour de plus amples renseignements sur les avantages et les inconvénients de cette méthode d'évaluation et d'autres méthodes d'évaluation, consulter *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, produit n° 13-603-MPF1995003 au catalogue de Statistique Canada, 1995.

9. Voir CANSIM II, tableau n° 383-0009, disponible sur le site Web de Statistique Canada [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

évaluée à 10,3 milliards de dollars, et est légèrement supérieure à celle du revenu du travail généré par l'agriculture (9,3 milliards de dollars) ou par l'industrie minière (9,5 milliards de dollars). La valeur de l'aide et des soins dispensés aux adultes du ménage a été estimée à 5,3 milliards de dollars, ce qui s'approche de la valeur du revenu du travail généré par le secteur des arts, spectacles et loisirs (5,8 milliards de dollars).

Comme il n'y a que 24 heures dans une journée, le temps consacré aux soins non professionnels non rémunérés ne peut être consacré à un travail rémunéré ou à d'autres activités. Ainsi, une autre façon de mesurer la valeur du travail non rémunéré est la méthode d'évaluation au gain potentiel, qui estime le temps consacré par un fournisseur de soins au taux horaire qu'il pourrait gagner sur le marché du travail. Les femmes gagnant moins en moyenne que les hommes, la méthode de renonciation attribue une valeur monétaire moindre à la même activité lorsqu'elle est effectuée par une femme, ceci afin de reproduire la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes dans l'évaluation du travail non rémunéré<sup>10</sup>. Selon cette méthode, en 1998, une heure du temps d'une femme valait 13,88 \$, comparativement à 17,96 \$ chez un homme<sup>11</sup>.

L'aide et les soins non professionnels valent plus lorsqu'ils sont mesurés à l'aide de la méthode d'évaluation au gain potentiel qu'avec la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste. Selon la méthode d'évaluation au gain potentiel,

en 1998, les soins informels étaient évalués à 83,7 milliards de dollars, ce qui s'approche du revenu du travail généré par l'industrie manufacturière, soit 84,9 milliards de dollars. On estimait la valeur de l'aide et des soins aux enfants du ménage à 58,7 milliards de dollars, les soins à un membre adulte du ménage à 8,6 milliards de dollars, et l'aide et les soins dispensés à des personnes d'autres ménages à 16,4 milliards de dollars.

Sans se soucier de la méthode d'évaluation utilisée, un nombre important d'heures est consacré annuellement aux soins non professionnels non rémunérés. Même si une faible proportion de ces heures de soins informelles passait du secteur non marchand au secteur marchand, par exemple les 156 millions d'heures consacrées annuellement aux soins médicaux<sup>12</sup>, cela équivaldrait à la création d'environ 77 000 emplois à temps plein<sup>13</sup>.

### Résumé

En 1998, les Canadiens ont consacré environ 5,5 millions d'heures à la prestation de soins informels non rémunérés à des membres de leur ménage et à des personnes d'autres ménages. Ces soins représentaient 18 % du travail total non rémunéré, soit 30,3 millions d'heures. Non seulement les femmes sont-elles plus susceptibles d'offrir des soins non rémunérés, mais elles y consacrent également plus de temps. En outre, les femmes qui fournissent des soins sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de fournir des soins routiniers personnels.

La plupart du temps consacré à l'aide et aux soins non professionnels non rémunérés l'est au profit des membres de la famille. Cependant, l'aide et les soins informels fournis à d'autres ménages représentent une part importante du travail non rémunéré; environ trois fois plus d'heures sont consacrées aux soins informels de personnes d'autres ménages plutôt qu'à un travail bénévole par l'intermédiaire d'un organisme. Les soins fournis à des personnes non apparentées sont également importants, car environ 40 % de toutes les heures passées à aider une personne d'un autre ménage étaient consacrées à aider un ami, un voisin, un collègue ou une connaissance.

Enfin, si ces services parallèles étaient payés sur le marché, les soins non professionnels vaudraient environ 50,9 milliards de dollars en 1998, selon la méthode d'évaluation au coût de remplacement généraliste, une valeur légèrement supérieure à celle du revenu du travail généré par le secteur des soins de santé et de l'aide sociale. Le fait de transposer le temps en argent démontre clairement l'importance des soins informels non rémunérés, mais ne donne qu'une image partielle des coûts socioéconomiques et des avantages pour les fournisseurs de soins, les bénéficiaires et la société dans son ensemble.



**Nancy Zukewich** est analyste principale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada et est analyste invitée au Conseil de recherches en sciences humaines.

10. Statistique Canada, *op. cit.*, 1995, p. 49.

11. M. Hamdad, *La valeur du travail non rémunéré des ménages : utilisation de la base de données détaillée sur l'emploi du temps*, document de travail non publié, Division des comptes des revenus et dépenses, 2003.

12. Comprend les soins médicaux aux membres du ménage et les soins aux personnes malades et à celles ayant des incapacités, et qui ne vivent pas avec le ménage.

13. En fonction de 40 heures de travail rémunéré par semaine et de 52 semaines de travail rémunéré par année.